

PROTCOLE SANITAIRE FORMATIONS CDG 72

Dans le cadre du partenariat entre le CDG 72 et la délégation régionale du CNFPT, le Centre de Gestion de la Sarthe accueille des stagiaires de la formation au sein de ses locaux.

Pour l'application des recommandations de sécurité sanitaire dans l'accueil de formations, le CDG 72 informe les stagiaires et formateurs des mesures ci-dessous.

CONSIGNES SANITAIRES

Le port du masque est obligatoire. Tout agent sans masque se verra refuser l'entrée au CDG et en formation.

Les stagiaires devront se munir impérativement de **deux masques** (type chirurgical ou UNS1) au minimum par journée de formation.

Pour se protéger et pour la protection des autres, les stagiaires doivent impérativement **respecter les gestes barrières** :

- ↳ **Nettoyage régulier des mains**
- ↳ **Distanciation physique**
- ↳ **Port du masque.**

Du gel hydroalcoolique est à disposition dans les salles de formation et les espaces communs.

Toute personne symptomatique (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) ou ayant été en contact avec une personne positive au Covid-19 **ne doit pas venir en formation.**

LES SALLES – LES ESPACES COMMUNS

3 salles peuvent accueillir des stagiaires dans le respect des mesures sanitaires :

- ↳ La salle Pierre Gascher de 72 m² d'une capacité d'accueil de 16 personnes,
- ↳ La salle Amédée de 58 m² d'une capacité d'accueil de 14 personnes,
- ↳ La salle Bérengère de 46 m² d'une capacité d'accueil de 12 personnes.

Les 3 salles peuvent être occupées de façon simultanée, induisant la présence de 42 personnes supplémentaires dans les locaux du CDG.

A ce titre, **les stagiaires ne sont pas autorisés à circuler dans les espaces communs** du CDG en raison d'une superficie insuffisante pour respecter la distanciation entre les personnes d'un groupe.

Aussi, les stagiaires sont vivement invités **à apporter dans la salle de formation leur bouteille d'eau et thermos personnelles** et sont autorisés à consommer des boissons chaudes dans la salle de formation. **Les distributeurs de café et fontaine à eau ne seront pas accessibles durant cette période.**

L'utilisation des toilettes s'organisera, sous la responsabilité du formateur, par groupe de 2 à 3 personnes sur un créneau pause déterminé par le CDG, horaire différent pour chacune des salles occupées afin d'éviter les attroupements et le croisement des personnes.

Pour la sécurité de tous, les tranches horaires affichées dans chaque salle de réunion, doivent impérativement être respectées.

En effet, durant la pause méridienne, une équipe de nettoyage interviendra pour l'entretien des sanitaires et de tous les points de contact des salles.

HORAIRES OBLIGATOIRES DES PAUSES

	Pause matin	Pause déjeuner	Pause après-midi	Départ
Salle Amédée	11h00 – 11h15	12h20 – 13h40	15h15 – 15h30	17h00 au plus tard
Salle Pierre Gascher	10h30 – 10h45	12h00 – 13h20	14h45 – 15h00	17h00 au plus tard
Salle Bérengère	10h45 – 11h00	12h10 – 13h30	15h00 – 15h15	17h00 au plus tard

Important : en fin de journée, toutes les tables doivent être libres de tout matériel pour faciliter le nettoyage/désinfection journalière de la salle de formation.

POUR LA SECURITE DE TOUS, TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CES CONSIGNES SE VERRA REFUSER L'ACCÈS A LA FORMATION.